Qu'est-ce que la circulation différenciée ?

Depuis le 15 janvier 2020, **en cas de pic de pollution** à Genève, la circulation dans le centre du canton est interdite aux véhicules les plus polluants entre **6h et 22h** :

- le **périmètre** de circulation différenciée en cas de smog couvre le centre du canton (hors autoroute),
- seuls les véhicules munis d'un **macaron Stick'AIR autorisé** durant le pic peuvent y circuler (la vignette française CRIT'Air est aussi reconnue).

Comment être prévenu ?

Grâce au blog **Air-Genève** ou l'application **Air2G2**, vous pouvez être informé à l'avance de toutes les mesures.

Air2G²

Exceptions, critères d'attribution du macaron Stick'AIR, questions fréquentes... **toutes les réponses sont sur :**

stickair.ge.ch

Des réponses personnalisées aussi par téléphone :

Info-Service - 022 546 76 00

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

L'air de rien, changeons l'air

Stick'AIR

Le petit macaron aux grands effets anti-pollution

Une action innovante pour notre santé

stickair.ge.ch

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

L'air de rien, changeons l'air

Stick'AIR et moi

Sauf exceptions, tous les véhicules motorisés sont soumis aux règles de la circulation différenciée, qu'ils soient immatriculés à Genève, dans un autre canton ou à l'étranger.

Dispositif Stick'AIR

Catégories autorisées
au centre du canton (6h-22h)

Dispositif Stick'AIR	Catégories autorisées
Hors pic de pollution	0, 1, 2, 3, 4, 5, véhicule sans Stick'AIR
1/3 Activation	0, 1, 2, 3, 4, ~~5~~, ~~véhicule sans Stick'AIR~~
2/3 Alerte	0, 1, 2, 3, ~~4~~, ~~5~~, ~~véhicule sans Stick'AIR~~
3/3 Urgence	0, 1, 2, ~~3~~, ~~4~~, ~~5~~, ~~véhicule sans Stick'AIR~~

unireso
Gratuit zone 10

80
Autoroute de contournement

Une mesure très efficace

Jusqu'à **-79%** de particules fines de combustion issues du trafic

=

1/3 Activation (5 et hors catégorie) — 7%* • 41%

+

2/3 Alerte (4) — 4%* • 20%

+

3/3 Urgence (3) — 12%* • 18%

La circulation différenciée permet de **réduire** fortement les émissions polluantes en n'impactant que peu d'usagers !

(0, 1, 2) **77%*** de véhicules jamais restreints

*du parc de véhicules genevois

Comment obtenir le macaron Stick'AIR ?

Stick'AIR est disponible à la vente au tarif de **5 francs** (prix coûtant) :

- en ligne (stickair.ge.ch) - frais en sus,
- dans des stations-services, garages, carrosseries du canton,
- à la Fondation des parkings,
- à l'office cantonal des véhicules.

Pour déterminer la **catégorie Stick'AIR** adaptée, munissez-vous du **permis de circulation** de votre véhicule et rendez vous sur

stickair.ge.ch

Les alternatives

Vous pouvez privilégier :

- la **mobilité douce**,
- le carsharing ou le **covoiturage** (avec un véhicule muni d'un Stick'AIR autorisé),
- les **transports publics** - ils sont gratuits à Genève au niveau d'alerte ou d'urgence.